

Trophée Hugo Barbarin 2021
&
Championnat de l'Ain des Écoles de Golf 2021
samedi 5 juin 2021 - Garden Golf de Mionnay

Le **Trophée Hugo Barbarin** est une compétition caritative pour les jeunes en individuel **comptant pour l'index et pour le Rankids de l'Ain.**

Lors de cet évènement, le titre de **Champion de l'Ain des Écoles de Golf 2021** sera également décerné à partir d'un classement basé sur les résultats de cette compétition.

Conditions de participation

Le Trophée Hugo Barbarin est ouvert aux catégories et niveaux de jeu suivants :

Catégories	Index arrondi maximum		Nb Trous	Forme de jeu
	Garçons	Filles		
U8 Enfants (nés en 2015, 2014, 2013)	53	53	9 trous	Strokeplay (Règle de 10)
U10 Poucet.tes (2012 et 2011)	48	53	9 trous	Strokeplay (Règle de 10)
U12 Poussin.es (2010 et 2009)	36	45	18 trous	Strokeplay (Règle de 10)
U14 Benjamin.es (2008 et 2007)	30	36	18 trous	Strokeplay (Règle de 10)
U16 Minimes G + F (2006 et 2005)	25	36	18 trous	Strokeplay (Règle de 10)
U18 cadet.tes (2004 et 2003)	25	36	18 trous	Strokeplay (Règle de 10)

- Le surclassement est autorisé sur demande auprès du Comité de l'Ain.
- Cette compétition est limitée à 100 participants. Le Comité de l'Ain fera si nécessaire une sélection des inscriptions en privilégiant les catégories U8, U10 et U12.
- 2 Wild cards pourront être attribuées par le Comité de l'Ain pour des joueurs qui ne rentreraient pas dans le champ par ces critères.

A la date de son inscription, le joueur devra :

1. être licencié dans un club de l'Ain pour 2021
 2. être membre de l'Association Sportive de son club pour 2021
 3. être à jour de son certificat médical ou de son questionnaire de santé 2021.
 4. **s'être acquitté du droit d'inscription* : 20,00€ par joueur pour 18 trous, 15 € pour 9 trous. Les droits de jeux sont intégralement reversés à une association qui œuvre auprès des enfants.**
- **Par ailleurs, chaque club devra présenter au moins 2 adultes accompagnateurs.**

Inscription

Les inscriptions sont à envoyer avant **le 02 juin 2021 minuit** à l'adresse mail acceuil@gardengolf-mionnay.fr et flove@club-internet.fr. Les règlements préférable regroupés par club sont à envoyer (chèque ou virement à l'ordre du Comité Départemental de Golf de l'Ain) avant le **02 juin 2021 minuit** au Comité Départemental de Golf de l'Ain – c/o Golf de la Sorelle - Domaine de Gravagneux - 01320 Villette sur Ain ou déposé à l'accueil du Golf de Mionnay à l'attention du CD01.

*Aucun remboursement ne sera effectué sur le montant de l'engagement dès lors que le joueur est inscrit à la date du 02 juin 2021, minuit. Le joueur ou la joueuse qui n'a pas acquitté son droit d'engagement ne peut pas jouer.

Forme de jeu et règlement de l'épreuve

Forme de jeu

U8 et U10 : 9 trous. Les autres catégories jouent 18 trous

Strokeplay règle de 10 pour tous : Strokeplay avec nombre de coups limité à 10. Si au bout de 9 coups la balle n'est pas rentrée, le joueur ou la joueuse relève sa balle et note « 10 » sur sa carte de scores.

Distances : repères « jeunes » homologués selon vade-mecum fédéral 2021 § 3.6.4.

Règlement de l'épreuve

Les règles fédérales en vigueur et celles de la Ligue Rhône-Alpes de Golf s'appliquent ; elles sont complétées par les règles locales du jour de la compétition. Pour rappel, entre autres :

1. **Chariots électriques**: non autorisés.
2. **Utilisation des appareils de mesure de distance** : non autorisés. Les appareils mesurant la distance ne sont pas autorisés. Ils restent autorisés lors de la partie de reconnaissance. (Cf. vade-mecum FFG)
3. **Cadets : autorisés** (et même recommandés) **pour les catégories U10 et U8 uniquement**. (Voir code de conduite du cadet ci-dessous)
4. **Accompagnants** : pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnants (parents, entraîneur, dirigeants, etc.) devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire à une distance ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée pourra entraîner, après avertissement, la disqualification du joueur.
5. **Épreuve non-fumeur pour tous et téléphones portables interdits durant l'épreuve**.
Tout manquement à ces points pourra entraîner la disqualification du joueur ou de la joueuse.

Code de Conduite des Cadets

Les cadets sont une aide apportée au joueur et non une source de conflit. Dans ce cadre, le cadet s'engage à être le seul et unique conseil du joueur et à tenir un comportement correct et respectueux vis-à-vis de tous les participants de la partie ainsi que de tous les organisateurs et bénévoles de la compétition.

Si un cadet devient perturbateur jusqu'au point de recevoir une plainte officielle d'un organisateur, d'un bénévole, d'un co-compétiteur ou de son cadet, le cadet perturbateur recevra un avertissement.

Au deuxième avertissement il lui sera demandé de quitter le parcours ; le joueur pourra continuer la partie mais sans cadet. Dans le cas d'un U8, un nouveau cadet pourra accompagner le joueur.

Par ailleurs, le Comité d'Épreuve se réserve le droit de suspendre ou d'exclure un cadet à tout moment pour une infraction constatée.

Les violations au code de conduite des cadets pouvant générer un avertissement comprennent en autres :

- Le langage ou le geste grossier,
- L'insulte,
- Le lancer de club ou d'autre objet,
- La triche,
- Le manque de respect vis-à-vis des bénévoles, des joueurs, des organisateurs, du terrain de golf, des installations et tout autre comportement indigne d'un cadet.

Championnat de l'Ain des Écoles de Golf 2021

Le classement pour le Championnat de l'Ain des Écoles de golf est établi à partir des résultats du Trophée Hugo Barbarin.

2 titres de Champion de l'Ain des Écoles de Golf seront décernés en 2021 :

- **École de golf Championne de l'Ain 2021** valorisant les meilleures performances en BRUT par Écoles de golf
- **École de golf Championne de l'Ain « ESPOIR » 2021** récompensant les meilleurs résultats en NET par EDG.

Deux trophées sont donc mis en jeu chaque année ; les Écoles de golf championnes les conservent un an et les remettent en jeu l'année suivante. Par contre, elles conservent définitivement leur Trophée souvenir.

Une même École de golf peut cumuler deux titres.

Principe commun aux deux titres de Champion de l'Ain des Écoles de golf: en fonction de son classement au Trophée Hugo Barbarin (en brut et en net - filles et garçons distinctement) et quelle que soit sa catégorie, sauf U18, chaque joueur rapporte au moins un point à son École de golf.

Nombre de points marqués

Les points sont attribués selon le décompte suivant, valable pour toutes les catégories :

Pour n joueurs dans une catégorie, le 1^{er} classé marque n+1 points, le 2^e marque n pts, le 3^e n-1, le 4^e n-2, etc. jusqu'au dernier classé qui marque 1 point.

Exemple : pour une catégorie avec 13 joueurs, le 1^{er} marque 14 pts, le 2^e marque 13 pts, le 3^e 12 pts, le 4^e 11 pts, etc. le dernier classé marque 1 point.

Tous les joueurs marquent des points sur leur classement en brut et sur leur classement en net.

École de Golf Championne de l'Ain 2021

- Les joueurs marquent des points pour leur École de golf sur la base de leur classement en **BRUT**.
- Ensuite, pour chaque École de golf, seuls les deux meilleurs résultats en points de chaque catégorie (filles et garçons distinctement) sont retenus.
- Ces meilleurs résultats sont additionnés pour obtenir un total de points par École de golf.
- L'École de golf ayant obtenu le plus fort total est déclarée **École de Golf Championne de l'Ain 2021**

En cas d'égalité finale, le départage sera effectué sur le meilleur score brut de la catégorie U12, puis Benjamin, puis Minime, puis U10 puis U8 (résultats garçons et filles confondus).

Les 3 premières Écoles de golf sont primées.

École de Golf Championne de l'Ain « ESPOIR » 2021

- Les joueurs marquent des points pour leur École de golf sur la base de leur classement en **NET**.
- Ensuite, pour chaque École de golf, seul le meilleur résultat en points de chaque catégorie (filles et garçons distinctement) est retenu.
- Ces meilleurs résultats sont additionnés pour obtenir un total de points par École de golf.
- L'École de golf ayant obtenu le plus fort total est déclarée **École de Golf Championne de l'Ain « ESPOIR » 2021**

En cas d'égalité finale, le départage sera effectué sur le meilleur score NET de la catégorie U12, puis Benjamin, puis Minime, puis U10 puis U8 (résultats garçons et filles confondus).

Les 3 premières Écoles de Golf catégorie « ESPOIR » sont primées.

Comité d'épreuve du Trophée Hugo Barbarin et du Championnat de l'Ain des Écoles de Golf

Le Comité d'épreuve du Championnat de l'Ain des Écoles de Golf est constitué du Président du Comité Départemental de Golf de l'Ain, d'un membre de la Commission Jeunes du Comité de l'Ain, du Président de l'AS du club Hôte, d'un membre de la famille Barbarin et de l'arbitre (ou de leur représentant),